Commune de Champagnier

DEPARTEMENT
DE L'ISERE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 2
Membres votants : 12
Quorum : 10/8

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 septembre 2025

Le huit septembre deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence de Florent CHOLAT, maire, sauf pour l'examen du Compte Financier Unique pour lequel M. SOUCHE a assuré la présidence.

Date de convocation : 2 septembre 2025

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Hervé ALOTTO, Elise BRALET, Jean Paul JULIEN, Pierre-Alain MENNERON, Lucie HARREAU, Benoit ROSSIGNOL, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absents : Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Hervé Alotto), Carole ANDRIES (donne pouvoir à Florent Cholat), Sarah AFENDIKOW, Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Pierre-Alain MENNERON

DEL2025_049 : Finances - Affectation des résultats 2024

Le vote du compte financier unique constitue l'arrêté des comptes de la commune. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser qui se présentent comme suit :

Section d'investissement :	
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	536 544,17€
Résultat de l'exercice	248 112,12€
Résultat de clôture	**784 656,29€**
Restes à réaliser recette	325 533,90€
Restes à réaliser dépense	879 772,11€
Soit un excédent de financement de	784 656,29 €
Section de fonctionnement :	
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	324 625,09€
Résultat de l'exercice	644 258,43€
Résultat de clôture	**968 883,52€**

Le résultat d'investissement ne fait pas ressortir un besoin de financement.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide **à l'unanimité :**

- **De constater** que les résultats de clôture reportés du compte financier unique 2024 s'élèvent
  - À 784 656,29 € pour la section d'investissement ;
  - À 968 883,52 € pour la section de fonctionnement ;

- **D'affecter** les résultats comme suit :

Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement affecté

Au compte 002 : 268 883,52€ (section de fonctionnement)
Au compte 1068 : 700 000,00€ (section d'investissement)

Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement repris au compte 001 : 784 656.29 €

Modalités de vote : 12 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire

Pierre-Alain MENNERON
Secrétaire de séance

MAIRIE DE CHAMPAGNIER
38 (Isère)

Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 15 SEP. 2025
Publié le : 15 SEP. 2025